Ingrid Julien : “Le financement de l’éolienne de Chagny par les enfants est une première en France”.

Énergie renouvelable

Un projet éolien citoyen dans les Ardennes

Initié par la communauté de communes des Crêtes préardennaises, un parc éolien citoyen va voir le jour au premier semestre 2015. Trois éoliennes financées par les citoyens qui deviennent ainsi des acteurs économiques locaux.

Première région éolienne de France, la Champagne-Ardenne se distingue à nouveau avec un projet de parc éolien citoyen dans les Ardennes. Ce parc s’inscrit dans un grand projet de redynamisation du territoire de la communauté de communes des Crêtes préardennaises. *“Il fallait relocaliser l’économie en termes de production, de transformation, de distribution et de consommation”*, explique le vice-président, Jean-Marie Oudart.

Des associations naissent de cet élan et des projets émergent. *“Notamment Enercoop, une société coopérative d’intérêt collectif qui travaille sur la production d’énergie renouvelable et la maîtrise de l’énergie propre, locale et citoyenne.”*

L’éolien est retenu et les Crêtes préardennaises montent alors un **schéma de développement, une ZDE (zone de développement de l’éolien), une des premières de ce type en France**. *“Le but est de maîtriser le développement éolien. En 2001, quand le Conseil régional a édité l’Atlas du potentiel éolien, il y a eu un déferlement de développeurs, il fallait canaliser cela et que les retombées économiques soient locales.”*

En 2004, un développeur local, Enéole, est créé. Le projet prévoit l’implantation de 3 éoliennes, une à **Bouvellemont**, deux à **Chagny**. *“Le coût total, y compris le futur démantèlement des installations, est de 3,4 M€. La production du parc alimentera 1 600 foyers, soit 18 % des foyers du territoire”*, note Ingrid Julien, animatrice éolien citoyen d’Enercoop.

UNE ÉOLIENNE POUR LES ENFANTS

La volonté affichée est un financement citoyen important. *“Chaque part est de 5 000 €. Mais il est possible de prendre des parts de 100 € auprès d’Enercoop Ardennes-Champagne (ou auprès d’Énergie Partagée) ou encore de créer un club d’investissement pour réunir 5 000 € et prendre une part. Les collectivités, les entreprises, les associations peuvent aussi investir. Une SAS d’exploitation du parc, Les Ailes des Crêtes, recueille les fonds. D’avril à juin, c’est 15 % du capital qui a été réuni. Les travaux de terrassement et ceux des chemins ont débuté en avril.”*

C’est dans ce cadre que la **Région Champagne-Ardenne a acquis des parts d’Enercoop**. En soutenant ce projet et son financement citoyen, elle réaffirme **son engagement dans le développement des énergies renouvelables**. À ce titre, ce sont 4,2 M€ qui ont été votés au budget 2014 de la Région.

Quant au projet, le retour sur investissement est estimé à 15 ans. Il est ouvert à tout citoyen. *“Par ailleurs, l’une des 3 éoliennes doit appartenir aux enfants. Grands-parents, parents, acquièrent des parts à partir de 100 € qui sont mises au nom des enfants.”*

À noter que ce projet va permettre de créer des emplois à Juniville pour la maintenance.

Denis Barbier

> “Il fallait organiser les retombées économiques”

CONTACT

Enercoop Ardennes Champagne :

- **ingrid.julien@enercoop-ardennes.fr**
- **03 10 29 00 00**